



Bulletin d'inscription 2025

Evènement sportif du 14 Septembre 2025

au stade de Moigny sur Ecole

• **Course 11 km ***

☐

• **Course 7 km ***

☐

• **Marche 6,5 km**

☐

N° Inscription : _____
(Réservé association)

Pré inscription (jusqu'au 06/09/2025) : 12€ - Inscription jour de la course : 15€

* Un certificat médical (ou licence valide) est obligatoire lors de l'inscription pour les courses de 11 et 7 km.
Les courses ne feront pas l'objet de classements.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Sexe : **M :** ☐ **F :** ☐

Rue : _____

Bâtiment : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et dégage toutes responsabilités en cas de problèmes de santé et / ou de vols, détériorations.

Date :

Signature :

Règlement de la Manifestation:

- Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chacun devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.
- Les participants sont considérés en autonomie entre chaque point relais. Ils sont priés de ne pas abandonner de déchets (papiers, bouteilles, plastiques ... sur le parcours).
- Un point de ravitaillements est prévu à l'arrivée
- L'association ne peut être tenue responsable en cas de défaillance ou d'accident consécutif à un état de santé non adapté à la longue marche ou à une préparation Insuffisante.
- L'association décline toute responsabilité vis-à-vis des participants ayant anticipés les départs ou hors circuits.
- Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.
- L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises pendant l'événement dans le but de promouvoir « Une Course, Un Sourire ». En vous inscrivant à cette épreuve, vous abandonnez votre droit à l'image.
- En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis à l'association.
- En cas de non présentation du certificat médical votre inscription sera automatiquement validée pour la marche

Bulletin à renvoyer ou à déposer au plus tard le 06 septembre 2025 accompagné du règlement (espèces ou chèques) à l'ordre « Une Course, Un Sourire » et du certificat médical/copie licence (uniquement pour les coureurs) à l'adresse suivante:

DIMINU'TIF: 27 grande rue 91490 Milly la forêt

(1 bulletin par participant). A l'issue de votre inscription, un numéro de participation vous sera remis.

www.une-course-un-sourire.fr